

LES PRODUITS LOCAUX À L'ÉPREUVE DU MARCHÉ MONDIAL,

Amana Essotolom SANDI (Université de Lomé – Togo)

essotolomsandi52@gmail.com

Résumé

Avec l'ouverture des frontières étatiques et l'intégration des économies dans le marché mondial, on assiste à des flux financiers, humains et des marchandises. Cette possibilité de vendre partout fait que les produits étrangers envahissent les marchés africains, les mettant en rude épreuve. Aussi, les politiques concurrentielles accompagnant ces produits font que les produits locaux sont moins considérés et moins désirés. Grâce à l'interconnexion des marchés, le consommateur a accès à une variété de produits étrangers à moindre coût et bien présentée par rapport aux produits locaux. Dans ces conditions, et avec la situation économique des populations, on comprend que l'on préfère les produits étrangers au détriment des produits locaux. Cependant, il est clair que les produits étrangers n'ont pas plus de qualité que les produits locaux. D'où la nécessité de trouver les mécanismes adéquats pour promouvoir ceux-ci devant l'écrasante influence des produits étrangers. L'objectif de cet article est de repenser les politiques de valorisation des produits locaux dans la logique d'assurer une consommation de qualité, mais aussi pour que ceux-ci aient un poids devant la concurrence des produits étrangers sur le marché mondial.

Mots clés : consommation locale, marché mondial, produits étrangers, produits locaux, valorisation.

LOCAL PRODUCTS TO THE TEST OF GLOBAL MARKET

Abstract

With the opening of the states borders and the economies integration in global market, we witness financial, human and goods increasing. This possibility of selling everywhere leads to increasing of foreign products on the african market and put into harsh concurrency local products. In addition, the concurrency policy on these foreign products caused a less need and consideration of local products. Due to the interconnection between markets, the consumer has access on variety of costless foreign products compare to the local ones. In these conditions and with the economical situation of populations, we understand why people prefer foreign products to the local ones. However, it is clear that foreign products are not better than local products. That is why we should find appropriate mechanisms to promote the latters beside of the harsh influency of foreign products. The purpose of this article is to rethink on valorization's policy of local products in a way to assure better consumption and also for the local products to have a consideration beside foreign products concurrency in the global market.

Keywords: local consumption, global market, foreign products, local products, valorization.

Introduction

Les pays africains disposent d'exceptionnels talents. Leurs terres regorgent d'énormes potentialités et peuvent produire d'abondants fruits agréables et de bonne qualité. Mais des efforts restent à entreprendre pour y parvenir. Les défis de valorisation de la consommation locale sont alors immenses et vont du national à l'international, impliquant ainsi le politique, l'économique et le social. Ces défis butent cependant sur un phénomène : la mondialisation. En effet, la promotion des produits locaux ne peut pas se dérober aux mutations induites par la globalisation sur les plans économique et socio-culturel. La libéralisation favorise l'ouverture des frontières étatiques, la libre circulation des hommes, des biens et des services. Elle s'exprime ainsi par l'immensité des flux de produits transfrontaliers qui arrivent par voie commerciale dans les circuits des marchés africains. Ces flux aussi bien technologiques, alimentaires que vestimentaires n'ont pas que des effets positifs, ils constituent aussi une véritable concurrence parfois déloyale face aux produits locaux. Cette rivalité entre le global et le local s'exprime également au niveau culturel, car c'est aussi les valeurs et les moeurs des autres qu'on consomme. Cette influence des produits étrangers reconfigure la domination des pays puissants et leurs valeurs sur les pays faibles. Car, ce sont les schèmes cognitifs et mentaux des générations présentes et futures qui sont en train d'être déracinés peu à peu. D'où l'urgence de poser ici la nécessité de la responsabilité des gouvernants et des gouvernés dans la valorisation des richesses locales face au dogmatisme de la consommation globale. Il se pose ici le problème du défi des produits locaux face à l'envahissement des produits étrangers dans la mondialisation. La question principale de cette recherche est la suivante : Comment les produits locaux peuvent-ils constituer un contrepoids à la concurrence des produits étrangers dans le marché mondial ? Notre hypothèse est qu'il est nécessaire que les États africains accompagnent les politiques de valorisation des produits locaux par des subventions afin de réduire leurs coûts (de production et de vente) pour les rendre accessible aux citoyens ordinaires et susciter de l'intérêt pour la consommation locale.

L'objectif de cette recherche est de penser les conditions et les moyens nécessaires pour valoriser les produits locaux, pour une consommation de qualité, mais aussi et surtout pour que ces produits aient un poids devant la concurrence des produits étrangers. Nous partirons pour se faire d'une approche analytico-critique pour cerner les entraves de la globalisation économique sur les initiatives locales puis, dans une perspective de responsabilité nous contribuerons à éclairer les choix des politiques et des citoyens eux-mêmes dans la valorisation des produits locaux.

1. Les rouages du marché mondial

Aujourd’hui, aucun pays n'est épargné par les flux des échanges, car soit on vend un bien, soit on en achète ou négocie une affaire. Mais, l'intégration des pays en développement dans l'économie-monde a un double aspect : elle peut être un avantage pour leur croissance économique ou un obstacle majeur, en raison des stratégies mises en œuvre par les pays développés dans les différents échanges. Parler du commerce mondial revient avant tout à clarifier la notion de globalisation financière qui en est le soubassement. Cette partie se veut une analyse succincte des manifestations de la mondialisation et leurs impacts sur les marchés des pays en développement.

1.1. Mondialisation et crise du marché dans les pays en développement

La mondialisation a dominé dans presque tous les domaines de la vie en ce sens que tout se trouve bouleverser par la globalisation marchande. L'État-nation, selon J. Habermas (2014)¹, s'est vu restructurer par de nouvelles constellations politiques ; les cultures endogènes se sont vues déstructurer face aux valeurs ethniques et religieuses étrangères ; les sociétés contemporaines se reconstruisent au jour le jour et sont de moins en moins étanches. C'est ce que remarquait P. M. Defarges (2005, p. 46) :

La pénétration des coins les plus perdus par les réseaux de la mondialisation constraint leurs habitants à bouger : du fait de l'amélioration de la santé, les populations augmentent ; avec l'accroissement des rendements, beaucoup de bras deviennent superflus ; les produits, les sons, les images, venus d'ailleurs suggèrent des mondes lointains et excitants.

La mondialisation, au travers du libéralisme économico-politique, constraint les communautés à la mutation. Elle se manifeste comme l'accomplissement extrême de l'homme occidental, seul et libre, détaché de tous liens hérités et n'ayant que ceux qu'il a forgés lui-même. Désormais, l'individu peut se croire pleinement indépendant, c'est-à-dire qu'il n'appartient plus au groupe ; il le choisit et, s'il le souhaite, le quitte (P. M. Defarges, 2005). Dans cet esprit libéral, chacun se cherche et espère trouver son bonheur partout : chinois, voyou de Rio de Janeiro, trafiquant de drogue, enfant prostitué de Bangkok, réfugier africain..., tous subissent les mutations de la mondialisation. L'économie est même la grande victime de ces modifications libre-échangistes. Le marché, qui est une institution économique², s'est métamorphosé par l'exigence de l'offre et de la demande mondiale. Le marché, selon les théoriciens du libéralisme économique, pouvait se

¹ Selon J. Habermas (2014, p.133), la mondialisation des échanges et de communication nous placent devant des problèmes qui ne peuvent plus trouver de solution ni dans le cadre de l'Etat-nation ni par la voie jusqu'ici courante des accords entre États souverains.

² Le terme d'économie de marché désigne un système économique où les décisions de produire et d'échanger des biens et services sont déterminées à l'aide d'informations résultant de la confrontation des valeurs de l'offre et de la demande. Cf. D. C-G. Alosse (2015).

réguler sans la main mise d'un pouvoir étatique. Mais force est de constater que cette autorégulation par le marché a été mise en mal par le nouvel espace créé par les réseaux multinationaux. En effet, la mondialisation a consacré la formation des grands ensembles économiques et l'émergence des firmes multinationales jouant désormais un rôle prépondérant dans l'économie du marché. Les mutations dans toutes les dimensions de la vie humaine, portent ainsi la marque du libre-échange accompagnant la mondialisation.

On assiste alors à une déstabilisation de la production traduite par un entrechoc de forces productrices entre les pays développés et les pays en développement. La production interne se voit donc côtoyer, submerger et défier par la puissance des producteurs étrangers, et les politiques marchandes locales concurrencées par les politiques commerciales mondiales promues par des institutions comme l'OMC. Devant ces flux incontrôlables et face à ces puissances productives étrangères sans précédent, n'assistons-nous pas à une crise des marchés nationaux et même à une crise sociale dans les pays en développement ? En effet, le libre-échange mondial a ouvert les marchés des pays en développement aux pays développés, à leurs firmes multinationales et à leurs entreprises. Les marchés africains sont désormais poreux, envahis et déstructurés au nom du libre-échange légitimé par la globalisation.

Désormais, l'Afrique est prise en tenaille dans une société de consommation des produits importés qui assurent sa dépendance. C'est justement à cette dépendance, orchestrée par les firmes occidentales, que D. C-G. Alosse (2023, p. 215) s'en prend en ces termes : « les Africains sont réduits à de simples consommateurs d'un savoir prêt à porter, c'est-à-dire un savoir produit, conditionné et emballé ailleurs, mais destiné à usage en Afrique ». La crise est aussi socio-culturelle car, les flux de biens et de services s'accompagnent également d'échanges de valeurs culturelles.

La mondialisation culturelle se traduit alors par une uniformisation des goûts et d'habitudes de consommation, une intégration identitaire supposée créer une coexistence pacifique par l'émergence d'un melting-pot culturel. Cependant, les logiques d'assimilation culturelles s'accompagnent surtout d'une négation des cultures des peuples faibles, car c'est la civilisation occidentale qui s'impose de façon hégémonique à toutes les autres civilisations. Ce déracinement des cultures des peuples dits "non civilisés" est exacerbé par la culture télévisée et les réseaux sociaux qui prennent en charge les schèmes perceptuels des individus (enfants et jeunes surtout). C'est pourquoi L. Michel et Z. Su (1998, p. 928) assimilaient la mondialisation culturelle à un « matraquage cognitif qui commence dès l'enfance ». En effet, les consommateurs sont transformés aussi bien dans leurs manières de penser que d'être, pour autant qu'ils « absorbent intuitivement ces informations codées qui structurent progressivement leurs filtres et leur carte de référence culturelle » (L. Michel et Z. Su, 1998, p. 928). Ce sont plutôt les valeurs et les mœurs des plus puissants qui s'universalisent et s'imposent à travers leurs biens et leurs services qu'ils proposent.

Les transformations du marché local dues à la globalisation et les crises qui en découlent : crise économique et financière, inflation, déflation, récession..., sont

également la source des mutations sociales et la conséquence des crises telles que : crise d'identité culturelle, de cohésion sociale, de coexistence des diversités, de révoltes contre l'autorité établies..., car économie et société interagissent constamment. Le pouvoir offert aux grandes puissances et leurs firmes par la libéralisation mondiale a des impacts non négligeables sur les initiatives des petits producteurs locaux des pays en développement, sur le marché local et le vécu quotidien de leurs populations. L'on assiste alors à une crise socio-culturelle et du marché ; et les institutions telles que le FMI, la BM et l'OMC ont contribué énormément à de telles conséquences par la dérégulation et la déréglementation qu'elles ont paradoxalement promu, en lieu et place de la régulation et de la réglementation qu'elles étaient sensées assurer. Dans ce cas, comment évaluer le rôle et la portée des instances de régulation économique dans les déséquilibres des échanges Nord-Sud ?

1.2. Le piège de l'intégration aux accords internationaux

A priori, l'ouverture des frontières et le libre-échange seraient bénéfiques aux pays en développement ; une idéologie qui reste à démontrer. En effet, les relations internationales sont émaillées d'accords et de conventions politico-économiques entre les États. Dans la mondialisation, ces accords sont nécessaires, car ils constituent une résilience face aux dérapages du libre-échange. En ce temps mondial, aucun État ne peut se renfermer sur lui-même et espérer se développer. C'est ainsi que les États signent des conventions sur la base des relations internationales. Or, d'après le droit international, les accords signés nous lient et nous contraignent. Cette contrainte associative peut être bénéfique, mais aussi susceptible de léser si elle est intéressée. Ainsi, l'intégration des États faibles aux législations internationales s'avère être très souvent un obstacle à l'autodétermination dans certains domaines, car elle contribue à assoir une sorte de désouverainisation bloquant d'importantes politiques nationales. On voit dès lors des institutions internationales garantes de ces accords se constituer en principaux connasseurs et décideurs de l'action internationale aussi bien que nationale, reléguant des gouvernements élus au second plan.

Les projets nationaux sont alors sacrifiés pour des intérêts internationaux et ce, sous l'œil vigilant des institutions internationales. Les obstacles à toute perspective nationale sont donc imputables à l'intégration aux accords internationaux sur le commerce promus par ces institutions internationales. C'est ce qu'illustre la règle de non-discrimination d'un produit étranger à l'OMC. Ce principe a pour objectif de faire en sorte que les politiques gouvernementales régissant les transactions commerciales soient appliquées sans qu'il soit tenu compte de l'origine d'une transaction ni, dans certains cas, de sa destination. Cela signifie concrètement que « ces politiques doivent être appliquées indépendamment de l'origine des marchandises ou des services ou encore de la nationalité des

fournisseurs de services ou investisseurs concernés »³. Ce principe se comprendre avec un autre : le principe du « traitement égal pour tous » avec lequel il coïncide dans le cadre d'un ensemble commun de règles conventionnelles. Mais il faut noter d'après le même rapport (WT/WGTI/W/118, 2002) que le principe de traitement égal, qui sous-entend un traitement “identique”, peut parfois être inapplicable ou ne pas donner le résultat voulu ; il arrive que souvent « la non-discrimination désigne en fait, dans les accords commerciaux, l'égalité effective des possibilités de concurrence suivant les modalités et les conditions équivalentes »⁴. Alors, n'est-ce pas dire que ce principe est avantageux si et seulement si les différentes parties à cet accord disposent des capacités productives et d'échanges équivalentes ? C'est en effet l'analyse de ce principe de non-discrimination sous l'angle des réels avantages pour tous les pays, en prenant en compte les capacités effectives de chaque pays, qui autorise à y voir un obstacle majeur pour les pays en développement.

Ce principe serait juste et égal si dans les faits son application est effective et sans distinction. Mais, les pays n'étant pas les mêmes et leurs capacités non plus, les pays forts outrepassent ces conditionnalités et imposent aux pays faibles les leurs. Par exemple, pour que le Canada ait accès au marché des technologies, on exige de lui qu'il laisse entrer le lait de volaille ou des œufs ou autres produits en contrepartie. Pour les pays pauvres, ces conditionnalités sont légions et vont de la libéralisation rapide aux multiples ajustements politico-économiques. Les accords de libre-échange que ces pays signent, les obligent à ouvrir des brèches dans la gestion de l'offre et leur autonomie alimentaire est constamment sciée contre des biens et services n'ayant aucun rapport avec les besoins réels immédiats. Le cas des ajustements structurels est encore évocateur aujourd'hui ; ces politiques de débudgeusement étatique sur des domaines porteurs comme l'éducation, l'économie, l'agriculture, la santé..., ont révélé leurs impacts négatifs sur l'évolution de nos sociétés ainsi que sur l'illusoire souveraineté de nos États. De plus, le principe de non-discrimination tout comme une pléthore de principes et décisions de l'OMC n'ont jamais favorisé les pays pauvres ; car ce principe utilise dans son expression plusieurs règles défavorables aux pays en développement. Les deux règles couramment utilisées sont le traitement de la nation la plus favorisée (NPF) et le traitement national. En fait,

Le traitement NPF a pour objet de faire en sorte que les produits et les producteurs étrangers se voient accorder un traitement égal par rapport à celui qui est accordé à d'autres produits et producteurs étrangers. Le traitement national a pour objet de faire en sorte que les produits et les producteurs étrangers ne se voient pas accorder

³ *Non-discrimination, Traitement de la nation la plus favorisée et traitement national*, rapport de réunion du Groupe de Travail des Liens entre Commerce et Investissement WT/WGTI/W/118, 2002, p 3.

⁴ *Idem*, p. 3.

un traitement moins favorable que celui qui est accordé aux produits et producteurs nationaux⁵.

En vertu du GATT et de L'AGCS⁶, le principe de la non-discrimination doit être appliqué aussi bien à la frontière qu'à l'intérieur des frontières et viser à la fois l'accès aux marchés et les conditions de concurrence sur le marché intérieur. Un tel principe est souhaitable et louable car, tel que libellé, il serait favorable et bénéfique à tous les pays notamment en voie de développement ; mais son applicabilité, pour être vérifiée, demande un travail d'analyses comparatives des échanges entre les différents pays. Ce qui dépasse ce cadre de réflexion. Mais on peut dire que de telles règles s'appliquent plus pour les produits des pays puissants que pour ceux des pays faibles. Aussi existe-t-il d'énormes barrières dites non tarifaires : contrôles sanitaires, sécurité alimentaire... mises en place par les pays développés au niveau de leurs frontières qui pénalisent les produits des pays faibles alors que ces mêmes barrières de sécurité, n'existent presque pas au niveau des frontières des pays en développement au nom du libre-échange. Logiquement, les accords internationaux ne favorisent pas les plus faibles, mais les plus forts et l'atteinte par tous les moyens de leurs intérêts.

Cependant, il ne s'agit pas d'envisager le retrait des accords internationaux, mais si possible d'y accéder de moins en moins pour favoriser des accords sous régionaux. Car, en raison des capacités effectives de résilience des États pauvres, les accords internationaux s'apparentent à l'exploitation et à l'ouverture de leurs marchés aux produits étrangers au nom de la prétendue concurrence loyale. De telles politiques libérales imposées par l'OMC compromettent les politiques nationales dans la promotion des produits locaux et des savoirs endogènes.

Il est vrai que des obstacles extérieurs compromettent les politiques nationales des pays en développement, surtout des pays africains. Ces entraves vont des accords signés aux institutions internationales corrompues, gérées souvent de façon non démocratique. Cependant, il serait biaisé de sous-estimer l'impact des obstacles internes à la promotion des produits locaux. Quelles peuvent être alors les entraves intérieures dans la bataille du consommation local dans le cas des pays africains notamment ?

2. Des obstacles internes à la consommation locale

Le sous-développement de l'Afrique n'est pas seulement un problème externe. Relever les entraves extérieures à la consommation locale n'occulte pas une évaluation des causes intérieures. Ainsi, pour mieux fixer les responsabilités africaines dans la promotion des biens locaux, il urge d'analyser d'abord les obstacles internes à leur production et leur exportation. L'objectif ici est de cerner les causes immédiates et leurs impacts sur les politiques de valorisation de la consommation locale.

⁵ *Non-discrimination, Traitement de la nation la plus favorisée et traitement national*, rapport de réunion du Groupe de Travail des Liens entre Commerce et Investissement WT/WGTI/W/118, 2002, p. 5

⁶ Accord Général sur le Commerce des Services

2.1. Le poids des infrastructures et des importations

Les pays en développement sont généralement confrontés à des difficultés financières. En Afrique notamment, ces difficultés engendrent des problèmes liés à l'insuffisance des infrastructures de transport et leurs coûts élevés, l'accès difficile au financement, l'absence des marchés régionaux de capitaux, la lourde fiscalité et la bureaucratie inefficace. Ce mauvais état des services, surtout des infrastructures routières, exacerbe l'enclavement de plusieurs régions de productions, rendant dérisoire l'indice d'efficacité de l'infrastructure logistique en Afrique. Insistant sur ces entraves, P. Jacquemot (2019, pp. 14-15), écrit :

Plusieurs études montrent que les contraintes d'infrastructures en Afrique sont les notables pour expliquer les faibles niveaux de commerce. Les routes goudronnées en particulier sont rares par rapport à la taille du continent. Le transport de marchandises entre Douala (Cameroun) et N'Djamena (Tchad) coûte six fois plus cher qu'entre Shanghai et Douala et demande trois fois plus de temps. Les défis du transport terrestre et maritime sont d'autant plus grands pour les pays enclavés.

Ce constat de l'état défectueux des routes constitue un véritable frein pour le commerce en Afrique et son intégration au marché mondial. Ces problèmes, associés aux contextes d'instabilité des États pauvres, mettent en mal la production locale abondante et les politiques de sa valorisation. Dans ces conditions, même si la demande est grande, l'offre ne suit pas, car les vendeurs n'ont pas assez de moyens pour multiplier leur production, la diversifier et drainer leurs produits jusqu'au lieu de vente. Aussi, le caractère impraticable de la plupart des routes empêche l'accès effectif des producteurs ruraux aux marchés urbains, ce qui, selon E. Kodjo (2009, p. 276), « renforce la problématique des transferts négatifs ». Toujours selon E. Kodjo (2009, p. 276), si l'Afrique est en train de perdre les avantages comparatifs qui la positionnaient favorablement dans certains secteurs, il faut y voir la cause dans « sa production peu diversifiée (et dans) une fuite massive de capitaux qui l'anémie ».

Or, la plupart de ces difficultés en matière d'accessibilité, de publicité ou de subventions, sont surmontées par les grands producteurs notamment les firmes multinationales qui ont une capacité à atteindre les coins les plus reculés à cause de leur pouvoir économique. Cette capacité des pays puissants et de leurs firmes à exporter davantage entretient la forte dépendance des pays pauvres à l'importation massive qui s'avère être un véritable poison à leur émergence. Ainsi, bien que la mondialisation ait développé un accroissement des échanges marchands au point de favoriser une formation extraordinaire de richesses, elle n'est pas allée en faveur de l'Afrique ; voilà les raisons qui poussent E. Kodjo (2009, p. 276) à croire que l'Afrique « demeure le parent pauvre de la mondialisation » malgré l'existence dans le monde des zones de relative prospérité. La part réelle de l'Afrique dans le marché mondial est aussi évocatrice ; ne dépassant pas plus de 4%, elle ne vit qu'au dépend de l'importation étrangère. Or, de l'importation massive, on ne peut aucunement assoir une autonomie quelconque et espérer un développement. C'est le point de vue de D. Cohen (2004, p. 125) selon qui un pays « ne peut compter sur la seule division internationale du travail pour espérer prospérer [...] il doit devenir

à son tour un centre, c'est-à-dire un lieu dense de production et de consommation ». Les produits locaux sont alors noyés par l'importation étrangère et sa politique de maintien de la dépendance.

Si les producteurs étrangers peuvent rendre leurs produits accessibles, c'est en partie grâce aux subventions de leurs États. En effet, dans la plupart des pays développés, l'État est garant de l'économie et de la libéralisation par la réglementation ; c'est d'ailleurs pourquoi l'ouverture des frontières y a été dirigée, contrôlée et progressive. Ce qui n'a pas été le cas dans les pays en développement ; dans les pays africains, la libéralisation a été rapide et imposée par ses thuriféraires. Pour exemple, dans les trois grands pays producteurs du lait : le Mali (28%), le Niger (23%) et la Mauritanie (13%), si les populations nomades impliquées dans la production du lait étaient très autosuffisantes en produits laitiers, elles étaient très peu soutenues par leurs États ou par la Banque Mondiale. Aussi, les difficultés liées au terrorisme et surtout l'importation à bas prix de mélange de lait écrémé et en matière grasse végétale en poudre⁷ par les grandes firmes occidentales ont contribué à fragiliser les équilibres entre les producteurs de ces pays et ceux des pays développés. Dans ce contexte de dépendance de l'Afrique de l'Ouest aux importations des produits laitiers, V. Chatellier (2020) estime que l'UE est le premier exportateur avec 19,2 milliards d'euro en 2019 dont 5,9 à destination des pays Ouest africains. Si on analyse le poids de ces importations dans les pays comme le Nigeria, le Sénégal, le Mali ou les Emirats Arabes Unis, on comprend que ces produits sont d'abord destinés aux pays en développement où la majorité de la population est pauvre. Selon les estimations de V. Chatellier (2020), l'Afrique de l'Ouest en 2019 a importé 324 500 tonnes de produits laitiers soit 36% des volumes totaux de l'exportation de l'UE. Le côté positif en ces importations est qu'elles offrent aux consommateurs des biens alimentaires à bas prix, mais elles rendent moins compétitifs les produits locaux et à la longue, détruisent les filières locales ainsi que toutes les tentatives de leur valorisation.

Des infrastructures de production et de transport inadaptées, des moyens d'exportation limités ajoutés à des subventions insuffisantes dues à la situation économique des pays en développement, constituent les causes internes de leur dépendance alimentaire. Ces causes expriment également la dépendance de ces pays aux importations étrangères, aux firmes multinationales et leur assujettissement aux flux multidimensionnels déchaînés par la mondialisation. Or, une analyse minutieuse des différents biens et services importés relève des doutes en matière du bien-être et de qualité qu'offre ceux-ci. En fait, rien n'est sûr que ces produits importés soient sains et bio ; on note par exemple l'utilisation des additifs

⁷ Selon le codex Alimentarius (OMS-FAO,2006), un mélange de lait écrémé et de graisse végétale en poudre est un produit obtenu par élimination partielle de l'eau des constituants du lait et adjonction d'huile végétale et de graisse végétale comestible ou d'une combinaison des deux, en conformité avec des critères de compositions stricts ». Il ne s'agit pas d'un produit laitier au sens strict mais d'un succédané de produit laitier.

et autres produits chimiques⁸ dans leur production. Leurs conditions de production industrielles et d'exportation ne sont pas non plus sans risques environnementaux, sanitaires et existentiels. Aussi, au-delà des entraves internes évoquées, la situation institutionnelle rend plus complexe toute mesure de sécurité sur les produits importés. C'est dire que la capacité d'un véritable contrôle de qualité est une tâche presqu'impossible pour les États pauvres, à cause de l'absence d'autonomie et de souveraineté dont ils font preuve face aux pesanteurs extérieures.

Au demeurant, la situation des États africains comme tous les autres États en développement, empêchent toute politique nationale adéquate ; les problèmes d'équipements, d'infrastructures, de moyens entre autres, inhibent les efforts des producteurs locaux. L'importation massive et les pressions des firmes puissantes contribuent à rendre plus difficile la production locale et sa valorisation au niveau national qu'international. Toutes ces pesanteurs peuvent se ramener à un problème de gestion, de décision et d'action : la problématique de la souveraineté des États africains à l'ère contemporaine.

2.2. Problématique de l'autonomie et de la souveraineté des États africains

L'État est une institution politique, quant au marché il est une institution économique. Bien que distinct l'un de l'autre, tous deux interagissent tout comme la politique et l'économie. En pratique, l'économique a été et reste le véritable moteur des relations internationales et de réalisation des ambitions politiques, même si en théorie le politique doit être distinct de l'économique. C'est ainsi que les valeurs économiques de gain, de profit, de concurrence ont souvent été privilégiées par rapport à d'autres. Aussi, fort est le constat que bien des politiques n'ont été qu'au service des ambitions purement économiques. Les processus de la globalisation ont favorisé cette primauté de l'économique et rendu plus complexe la relation entre l'État et le marché. La mondialisation, à en croire J. Stiglitz (2006), a déchaîné des forces de marché d'une telle puissance que les États, en particulier dans le monde en développement, sont bien souvent incapables de les contrôler. Toujours selon J. Stiglitz (2006, p. 53), « l'État-nation, qui a été le centre nerveux du pouvoir politique et (dans une large mesure) économique pendant un siècle et demi, est aujourd'hui pris en tenaille entre les forces de l'économie mondiale et les exigences politiques de dévolution du pouvoir ». Avec le fanatisme du libre-échange, les pays du Sud sont devenus entièrement dépendants des pays du Nord. Dans un monde où l'on a fait de l'« avoir », de la croissance économique et du progrès technoscientifique le moyen et le critère de toute affirmation de soi, on comprend que les pays pauvres économiquement, scientifiquement et techniquement n'aient point leur mot à dire sur la conduite des affaires internationales. Mais plus encore, les gouvernements élus ne semblent plus être maître des projets de développement, des décisions politico-économiques, voire du bien-être de leurs populations.

⁸ Des problèmes dus par exemple à l'utilisation de l'huile de palme dans le cas du lait et autres produits crémés.

Abondant dans cette logique de la capacité effective de gouvernement, E. Sema (2004) montre que l'État et sa souveraineté en Afrique a toujours posé un sérieux problème depuis la colonisation. À la suite de B. Badie (1999), O. N. Broohm (2007) reconnaît que, que ce soit sa genèse, son édification, sa légitimité ou sa fiabilité, l'État en Afrique souffre d'un manque d'identité, de repère et d'autonomie, constituant un frein considérable à son efficacité dans l'action. Les gouvernants africains se trouvent constamment confronter à ce dilemme entre l'égalité politique et l'inégalité économique⁹. Il n'est pas alors étonnant de voir que face à cette faiblesse économique et politique, certains États africains soient bien incapables de diriger des affaires nationales que de faire respecter leur intégrité territoriale. Avec la présence des multinationales hyperpuissantes dans la vie des pays africains, leurs frontières nationales sont devenues des boulevards publics où traversent, sans ambages, multinationales, troupes armées étrangères, simplement parce que ceux-ci sont économiquement solides. L'égalité entre tous les États, proclamée par le droit international, est alors en déphasage avec la réalité des ingérences des États puissants. Contrairement au rôle majeur de l'État dans les pays développés, l'État en Afrique n'a pas le monopole du pouvoir politique et économique ; il est aujourd'hui pris en tenaille entre les firmes multinationales, les instances internationales, la dette publique, la pressions des États puissants, les revendications de sa propre population et les défis du développement. L'État en Afrique vit une souveraineté émiettée, sinon quasi absente.

L'ouverture aux échanges mondiaux s'accompagne d'une exposition à la concurrence étrangère ; la hausse de la part du commerce extérieur dans le PIB rend les économies nationales plus dépendantes de l'activité des pays étrangers, ce qui limite la liberté d'un pays dans le choix de sa politique économique. C'est pourquoi, selon J-P. Allegret et P. Le Merrer (2015, p.10), « de façon presque tautologique, la mondialisation est aussi synonyme de la perte de souveraineté dans la conduite de la politique économique ». Au niveau institutionnel, le constat est le même : les États puissants et leurs entreprises parviennent à violer les accords et dispositions réglementaires souvent contre les intérêts des pays faibles. C'est pourquoi J. Stiglitz (2006, p. 53) estime que « de plus en plus, la capacité d'un État à contrôler les actes des particuliers et des entreprises est également limitée par des accords internationaux qui empiètent sur ses droits souverains à prendre des décisions ». Un pays, par exemple, qui veut relever le salaire minimum se verra incapable face à la menace des firmes de passer dans un autre pays où les salaires sont inférieurs. L'État dans les pays en développement est cerné de toutes parts par les forces étrangères ; la non autonomie financière altère toute possibilité d'assurer la sécurité à sa population et ce, même en matière de la consommation.

L'absence de souveraineté et d'autonomie des pays pauvres explique l'absence de stratégies adéquates en matière de sécurité alimentaire et l'absence de poids considérable en matière d'échanges commerciaux. Cet état de fait est aggravé par l'adhésion de ces États aux politiques commerciales libérales autorisant

⁹ En effet les pays faibles jouissent d'une égalité de droit mais la réalité fait voir d'énormes inégalités de traitement, et de souveraineté entre pays riches et pays pauvres.

l'importation des denrées alimentaires bon marchés sans contrôle sérieux. Ne soyons pas alors étonnés que des firmes multinationales et même des particuliers influents économiquement, originaires du Nord, arrivent à déstabiliser, corrompre, voire évincer les gouvernements du Sud démocratiquement élus. Devant une telle démonstration de puissance, remarque A. E. Sandi (2019, p. 60) « les États alors, sans aucune autonomie économique, sont obligés de céder aux pressions des grandes firmes, le plus souvent au détriment du bien-être de leurs populations et de leur intégrité. ». Même le FMI, la BM et l'OMC, qui prétendent résoudre des différends internationaux, semblent impuissants à contrôler la mondialisation et ces processus. À l'analyse, on se rend compte qu'elles sont soit incapables d'agir, soit corrompues par leurs principaux pourvoyeurs financiers.

Ainsi, au-delà des contraintes extérieures à l'émergence et à la promotion des produits locaux, l'insuffisance des moyens adéquats de production, de transport, de subventions, d'autonomie souveraine, ne sont pas négligeables dans la rivalité entre la production locale et la production étrangère. Il urge d'intégrer tous ces paramètres et toutes ces contraintes dans une analyse auto-critique des voies possibles de résolutions des problèmes cruciaux de la production et de la consommation locale et surtout d'y mettre les moyens nécessaires pour y parvenir. Il vaudra agir de façon responsable au niveau national, régional voire continental pour aussi bien une véritable égalité d'échanges entre les pays développés et les pays en développement qu'une consommation de produits locaux de bonne qualité pour nos populations.

3. Des responsabilités dans la bataille pour le consommer local

Aucune société ne peut ignorer aujourd'hui les défis de la mondialisation. C'est pourquoi l'intégration de plus en plus étroite entre les États impose une action concertée en matière d'échanges économiques. Mais, l'analyse du phénomène de la mondialisation a révélé également qu'elle n'est pas synonyme de croissance pour tous, d'où l'urgence d'une action responsable de la part des pays en développement. Les États pauvres n'ont pas forcément le pouvoir d'interdire l'importation des produits étrangers au risque d'enfreindre les accords internationaux ; ils peuvent néanmoins trouver des mécanismes pour agir autrement afin de favoriser la production et la consommation locale. Il s'agit de penser globalement mais agir localement.

Vu l'accroissement fulgurant des populations africaines, il serait nécessaire de commencer par résoudre le problème de l'autosuffisance alimentaire. Une amélioration des conditions de production, de transformation et de commercialisation des produits locaux s'avère nécessaire ; Ceci nécessite un grand travail de coaching de la part des gouvernants. Le développement des marchés urbains constitue une opportunité pour les producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest en ce sens qu'il peut servir de moteur à l'essor de leurs agricultures en créant des emplois et des revenus, ce qui implique également la responsabilité des gouvernements élus. Il s'agit de résoudre les obstacles financiers et techniques tels que : la faiblesse des réseaux de distribution, la qualité des produits, le respect des conditions d'hygiène dans la production, l'information et le dialogue avec les

consommateurs en vue de répondre à leurs attentes. Car avec la mondialisation, constatait M. Tshiyembe (2005, p. 39), « l'Afrique doit renaître et répondre au rendez-vous dudit phénomène ».

Dans cette renaissance dont la valorisation du local est un pilier, la création des structures adéquates à la base est au carrefour de tous les défis ; elle est importante pour maintenir la main d'œuvre, celle des jeunes ruraux valides s'entassant en ville à la recherche du mieux-être. Une production locale insuffisante accroît la demande et perpétue la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Dans cette logique, V. Chatellier (2020) montre que chez les nombreuses populations agglutinées dans les villes comme Lagos et Abidjan, dans les pays comme le Nigeria et la côte d'Ivoire, une priorité est donnée aux aliments à bas prix en provenance du marché mondial. C'est le cas pour les produits laitiers, le blé et le riz entre autres. Ainsi, une réflexion sur la production locale de la filière laitière en Afrique par exemple, devrait impliquer des stratégies d'efficacité des réseaux de production, de collectes et de distributions pour les rendre concurrentes face aux filières étrangères. Dès lors, les matières premières dont regorge le sous-sol africain doivent servir à l'industrialisation afin de limiter la fuite des cerveaux et de la main-d'œuvre.

La transformation est l'un des défis à relever aujourd'hui ; la non consommation des produits locaux ne doit pas être interprétée comme un refus catégorique, car les consommateurs contemporains souhaitent consommer des mets traditionnels transformés avec une part d'innovation pour les adapter aux nouveaux rythmes urbains. Du coup, la présentation même du produit compte pour attirer le consommateur et exciter son envie. L'innovation suppose la créativité et l'adaptabilité. N. Sall¹⁰ (2019, p. 63), affirmait à juste titre que « les gens consomment des produits locaux mais ils veulent des produits rapides à préparer. Comment créer des conditions pour que les actifs de nos villes puissent manger du couscous de mil local ? Cet enjeu est relatif à la culture culinaire ». Toujours selon N. Sall, ce changement d'habitudes culinaires est fort remarquable chez plusieurs familles contemporaines ; en effet, le temps de cuisson, les préoccupations de bureau et d'autres exigences font que les consommateurs préfèrent du précuit. C'est alors que le but fondamental doit être celui de savoir comment augmenter la production locale en l'orientant de plus en plus vers des produits faciles d'utilisation. Dès lors, si elle ne prend pas en compte le levier de la transformation qui la connecte aux exigences des marchés actuels, l'agriculture ne sera pas en mesure de relever les défis de sécurité alimentaire, de souveraineté des pays ouest-africains et leur possibilité à s'imposer dans les échanges face à la concurrence des pays développés. Il y a des engagements à prendre si l'on veut effectivement assurer la promotion du consommer local.

Au-delà de ces défis, une autre compétence qui renforce la meilleure visibilité est la publicité. La présentation des produits locaux constitue un enjeu majeur, car les consommateurs comparent les produits par leurs emballages, leurs

¹⁰ Nadjirou Sall est secrétaire général de la Fongs-Action paysanne, producteur de la vallée du fleuve Sénégal.

étiquetages. Dans un marché mondial concurrent, la labellisation des produits locaux serait un coup de pouce dans leur visibilité et leur compétitivité. Selon N. Sall (2019, p. 49), plusieurs études ont montré que « labelliser un produit ou une marchandise permet de convaincre les consommateurs ». Les produits locaux rencontrent souvent du succès auprès des consommateurs lors des foires et autres évènements de promotion, mais la faiblesse des réseaux de distribution fait qu'on ne peut s'en procurer régulièrement. Au-delà des foires, les gouvernants doivent développer le marketing des produits locaux ; le secteur agro-alimentaire dans toutes ses composantes nécessite plus d'investissement et de recherche. C'est aux dirigeants de créer les conditions d'une production locale de qualité et de quantité.

Il est aussi primordial de lutter au niveau local contre la désinformation du consommateur soutenue par les compagnies commerciales étrangères qui entretiennent un flou quant à la nature réelle de leurs produits vendus dans les pays en développement. C'est la responsabilité des dirigeants et des médias de lever ce voile pour éclairer davantage les consommateurs. Dans cette logique de sensibilisation sur les controverses des produits exportés, des associations comme Oxfam Belgique, SOS Faim, Vétérinaires sans frontières et Mon lait local, ont lancé une campagne intitulée « N'exportons pas nos problèmes ». Plus de 55 organisations de producteurs de lait local réitéraient cet appel à l'endroit des dirigeants africains le 1^{er} Juin 2020 à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du lait. Une telle initiative serait louable pour tous les produits locaux. Les dirigeants africains doivent savoir qu'on ne confie jamais sa sécurité quelle qu'elle soit à un autre ; ils doivent savoir qu'en confiant notre sécurité alimentaire à l'importation étrangère nous importons nous-même nos problèmes. Toutes les potentialités existent pour assumer les besoins de consommation, il faut donc le vouloir ; il est temps de consacrer le peu de moyens financiers dont on dispose aux domaines qui peuvent constituer réellement notre avantage comparatif¹¹ dans le marché mondial.

Selon D. K. Agbenoko (2023, p. 107), « l'Afrique doit affirmer sa réelle intégration par tout moyen dans l'économie mondiale » et pour y parvenir les États africains doivent s'engager dans une forme de solidarité. C'est dire que la lutte pour s'affirmer dans le marché mondial doit être collective ; chaque État dispose déjà des acquis, des compétences, des plans de développement et des entrepreneurs. Il s'agit de mettre cette diversité de potentialités dans l'unicité et la solidarité interafricaine. Dans cette urgence d'une unicité appliquée à travers une solidarité de conduite, Kä Mana et F. M. Kabuayi (2018, p. 96) soutiennent que « dans un monde où les rapports de force comptent beaucoup plus que l'angélisme,

¹¹ David Ricardo montre que les économies nationales mêmes les moins compétitives, dans un contexte de libre-échange, trouvaient un intérêt à entrer dans le jeu des échanges internationaux en se spécialisant dans la production où elles seront plus compétitives : d'où la notion d'avantage comparatif. Cf. *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817. London : John Murray, ALBEMARLE-STREET. Traduit de l'Anglais par Francisco Solano Constancio et Alcide Fonteyraud, 1847 à partir de la 3^e édition de 1821. muishkin42@hotmail.com

les élites africaines doivent identifier au sein de chaque État africain certains facteurs de puissances pour que chaque pays joue un rôle dans la construction de la nouvelle puissance africaine ». La solidarité installe dès lors une interconnexion et renforce une intercompréhension entre les États, les citoyens et les marchés africains dans la quête commune de l'autonomie financière et alimentaire. C'est d'ailleurs ce que pense le prix Nobel d'économie J. Stiglitz (2006, p. 53) quand il dit que « la mondialisation -l'intégration plus étroite entre les pays du monde- suscite le besoin d'une action collective forte : les peuples et les pays doivent pouvoir agir ensemble pour résoudre leurs problèmes communs ». Cet appel a été entendu aujourd'hui par les pays comme le Burkina-Faso, le Mali et le Niger et nous jugeons salutaire l'élan solidaire de ces trois États constitués en une alliance des États du sahel (AES) depuis 2023 autour de deux ambitions majeures : d'abord mener une lutte commune contre l'insécurité, ensuite fonder leur souveraineté économique et monétaire qui constitue le premier pilier de développement de tout pays sérieux et responsable. Car, écrit D. C-G. Alosse (2023, p. 243) « la souveraineté monétaire est un levier indépassable et tous les États africains se doivent de conquérir cette souveraineté ».

Le commerce régional est donc un canal à renforcer. Il s'agira d'élever les échanges libres entre les États africains en limitant le poids des contraintes douanières, en accroissant la fluidité et la rapidité des flux. Il s'agit de construire une véritable solidarité africaine capable de proposer des positions communes et de promouvoir des coopérations Sud-Sud.

Enfin, la décision de consommer local et qualité dépend avant tout des citoyens qui constituent une pièce maîtresse dans la valorisation du local. Car, le choix de ce qu'ils veulent manger, porter, écouter..., bref consommer, leur revient. Promouvoir les savoirs endogènes nécessite l'engagement des populations africaines notamment des jeunes, car il faut produire assez pour assurer l'autosuffisance et pour y parvenir il faut de la main-d'œuvre qualifiée et abondante. Au lieu de fuir les campagnes pour s'agglutiner dans les villes flânant inutilement, il serait raisonnable et profitable de faire notre le devoir civique de sortir nos pays de la dépendance pour conquérir notre souveraineté alimentaire, souffrir un peu pour accompagner nos États dans leurs politiques de développement, telle doit être aussi la responsabilité de toute jeunesse contemporaine consciente et engagée.

Conclusion

La part des pays en développement dans la production mondiale reste faible. Le cas particulier des pays africains est inquiétant. Pour améliorer la productivité et sa visibilité, d'énormes défis existent. Compte tenu de l'essor démographique attendu en Afrique d'ici 2050, des contraintes productives, et de l'insuffisance d'investissement en agriculture, il est possible que la production locale ne soit pas en mesure de suivre la hausse des besoins intérieurs. La dépendance pourrait subsister encore longtemps et l'autosuffisance serait une vue de l'esprit. Il urge alors d'agir en passant par le politique d'abord pour créer les conditions favorables et encourager les producteurs locaux par des subventions et

des accompagnements. Si toutes ses conditions sont réunies, il revient à tous d'opter de plus en plus pour une consommation locale, de qualité et de santé ; c'est alors qu'on pourra exporter nos produits pour espérer égaliser les autres dans le marché mondial. C'est à cette responsabilité que F. N. Ahoyo (1998) nous convie dans sa « leçon socratique » qui préconise un développement de l'Afrique par les Africains, et ce, à travers la prise de conscience des potentialités locales dont on dispose et leur mise en valeur effective. Au demeurant, l'innovation des infrastructures, les subventions, la production quantitative et qualitative, l'industrialisation et la transformation entre autres, sont des leviers importants à activer par les pays en développement surtout les pays africains pour assurer à leurs produits une visibilité et une compétitivité face aux produits étrangers dans le marché mondial, en vue de conquérir la souveraineté financière et alimentaire nécessaire pour assurer leur développement dans le respect de leur dignité et de leur identité.

Bibliographie

- AGBENOKO Donyo Koffi, 2023, *Éthique entre mondialisation et solidarité en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- AHOYO Félix-Nestor, 1998, « Le développement par restructuration et redéploiement des potentialités internes : la leçon socratique », *Temps et développement dans la pensée de l'Afrique Subsaharienne*, Amsterdam, Atlanta GA.
- ALLEGRET Jean-Pierre • LE MERRER Pascal, 2015, *Économie de la mondialisation Vers une rupture durable ? Ouvertures Économiques*, De Boeck Supérieur, 2^e édition.
- ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire, 2015, « La rivalité de l'État et de l'Économie du marché dans la mondialisation », *Mosaïque, Revue interafricaine de Philosophie, Littérature et Sciences Humaines*, ISPSH-Don Bosco, Lomé, Togo, p. 63-82.
- ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire, 2023, *Les paradoxes de l'État en Afrique. Une ontologie politique de la liberté*, Paris, L'Harmattan.
- BADIE Bertrand, 1999, *Un monde sans souveraineté les États entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard.
- BROOHM Nicoué Octave, 2007, « États-nations et citoyenneté : enjeux africains dans le contexte actuel de la mondialisation », *Ethiopiques*, N°79, Dakar, 2^e semestre, p. 221-235.
- CHATELLIER Vincent, 2020, « La dépendance de l'Afrique de l'ouest aux importations de produits laitiers », *INRAE Productions Animales*, 33(2), p.125-140.
- HABERMAS Jürgen, 2014, *L'intégration républicaine : essais de théorie politique*, Paris Fayard.
- JACQUEMOT Pierre, 2019 « Les dix enjeux de la zone libre d'échange continentale », *Sciences Po*, Paris, p.1-19. En ligne <https://www.researchgate.net/publication336174511>, consulté le 19/07/2024.
- KODJO Edem, 2009, « L'Afrique peut-elle ignorer la mondialisation ? », *Géopolitique Africaine*, n 34, Paris, Stock, p. 271-281.

- COHEN Daniel, 2004, *La mondialisation et ses ennemis*, Paris, Éditions Bernard Grasset.
- KÄ MANA et KABUAYI Freddy Mulumba, 2018, *L'Afrique et l'ordre néolibéral planétaire. Un horizon critique pour le nouvel homme congolais*, Editions universitaires européennes.
- MICHEL Louicius et SU Zhan, 1998, « Analyse critique de la mondialisation : tendance et doctrine », *Études internationales*, 29(4), p. 909-937, <https://doi.org/10.7202/703959ar>, consulté le 14/05/2023.
- MOREAU DEFARGES Philippe, 2005, *La mondialisation*, Paris, PUF.
- RICARDO David, (1817), *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, London : John Murray, ALBEMARLE-STREET. Traduit de l'Anglais par Francisco Solano Constancio et Alcide Fonteyraud, 1847 à partir de la 3^e édition de 1821. muishkin42@hotmail.com, consulté le 05/07/2024.
- SALL Nadjirou, 2019, « La bataille du consommer local en Afrique de l'Ouest », <http://www.fondationdefrance.org/>, consulté le 20/07/2024.
- SANDI Amana Essotolom, 2019, *Gouvernance et mondialisation : la responsabilité des États*, Mémoire de Master, Université de Kara.
- SEMA Essofa, 2004, *La problématique de la souveraineté des États d'Afrique à l'ère de la mondialisation*, Mémoire de Maîtrise, Université de Kara.
- STIGLITZ Joseph, 2006, *Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard.
- TSHIYEMBE Mwayila, 2005, « Ethnies : restons aussi nous-mêmes », dans Outre-terre 2005/2(N°11), p. 33-40.
- Non-discrimination, Traitement de la nation la plus favorisée et traitement national*, rapport de réunion du Groupe de Travail des Liens entre Commerce et Investissement (WT/WGTI/W118) du 4 juin 2002.

Webographie

- <http://www.cfsi.ass.fr/>, consulté le 09/06/2024.
- <https://doi.org/10.7202/703959ar>, consulté le 14/07/2024.
- <https://doi.org/10.20870/productions-animaux.2020.33.2.4027>, consulté le 17/05/2024.
- www.alimenterre.org/consommer-local-en-afrigue-de-l-ouest-celles-et-ceux-qui-font, consulté le 13/03/2024.